



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 224-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.362

Déposée le : 31.10.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 01.12.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Quelles organisations ont retardé ou empêché le développement des énergies renouvelables ?

La transition énergétique repose sur le développement de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de l'énergie hydraulique. Hélas, la construction de davantage de centrales pour la production de ces nouvelles énergies renouvelables peine à décoller. Les organisations qui font barrage (régulièrement des associations, en particulier des fédérations et des partis) et les figures de proue de la stratégie d'extension appartiennent au même camp politique. Dans le canton de Berne, ce sont notamment des projets hydroélectriques dans la région du Grimsel qui sont concernés, mais aussi de nombreux projets de parcs éoliens. Ce blocage a contribué dans une mesure déterminante à la menace de pénurie d'énergie pour l'hiver 2022/2023. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des projets retardés et bloqués, je demande au Conseil-exécutif de dresser la liste suivante.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles organisations (à nommer) et quelles personnes privées (sans mention), autorités, électriques et électeurs ont, ces 30 dernières années, 1a) empêché quels projets d'énergie solaire dans le canton de Berne et 1b) pour combien de temps ?
2. Quelles organisations (à nommer) et quelles personnes privées (sans mention), autorités, électriques et électeurs ont, depuis 1992, 2a) empêché quels projets de développement hydroélectriques (petites centrales hydrauliques comprises) dans le canton de Berne et 2b) pour combien de temps ?
3. Quelles organisations (à nommer) et quelles personnes privées (sans mention), autorités, électriques et électeurs ont, ces 30 dernières années, 3a) empêché quels projets d'installations de biogaz dans le canton de Berne et 3b) pour combien de temps ?

4. Quelles organisations (à nommer) et quelles personnes privées (sans mention), autorités, électriques et électeurs ont, depuis 1992, 4a) empêché quels projets d'énergie éolienne dans le canton de Berne et 4b) pour combien de temps ?

Motivation de l'urgence : la menace de pénurie d'énergie, les prix élevés de l'énergie ainsi que le blocage persistant de nombreux projets d'énergie renouvelable dans le canton de Berne exigent de toute urgence une explication au sujet des groupements qui en sont en grande partie responsables.

Destinataire

– Grand Conseil